EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE MAURICE

Déclaration du Congo

24 janvier 2024

**Monsieur le Président,**

Le Congo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République de Maurice et la remercie pour les riches informations mises à la disposition du Conseil.

Mon pays se félicite des efforts déployés par Maurice dans la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de son précédent EPU.

Ainsi, dans le cadre de ses efforts, le Congo voudrait saluer la création du musée intercontinental de l’esclavage dont l’un des objectifs est de lutter contre toutes les formes de racisme et de discrimination.

En encourageant la République de Maurice à persévérer dans cet élan, notamment dans la finalisation de son nouveau plan d’action des droits de l’homme, le Congo recommande :

1. Ratifier la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille ;
2. Redoubler d’efforts pour promouvoir une société inclusive qui s’attache à cultiver la diversité et l’égalité.

Plein succès à la République de Maurice pour son EPU.

**Je vous remercie.**